

Attestation

Médiatrice / Médiateur CSMC

La Chambre Suisse de Médiation Commerciale CSMC certifie que

Jérémié Girod

est accrédité auprès de la Chambre Suisse de Médiation Commerciale CSMC en tant que médiateur, et ce jusqu'au 26 mai 2023, conformément au règlement d'accréditation du 1^{er} octobre 2007.

Cette accréditation donne droit à l'utilisation du titre «Médiatrice / Médiateur CSMC» et oblige à une formation continue ainsi qu'au respect du code de déontologie de la Chambre Suisse de Médiation Commerciale CSMC.

Au nom du Chambre Suisse de Médiation Commerciale CSMC

Conseil d'administration



Nathalie Herren

Conseil d'administration



Corina Bölsterli

Zurich, 21 juillet 2020